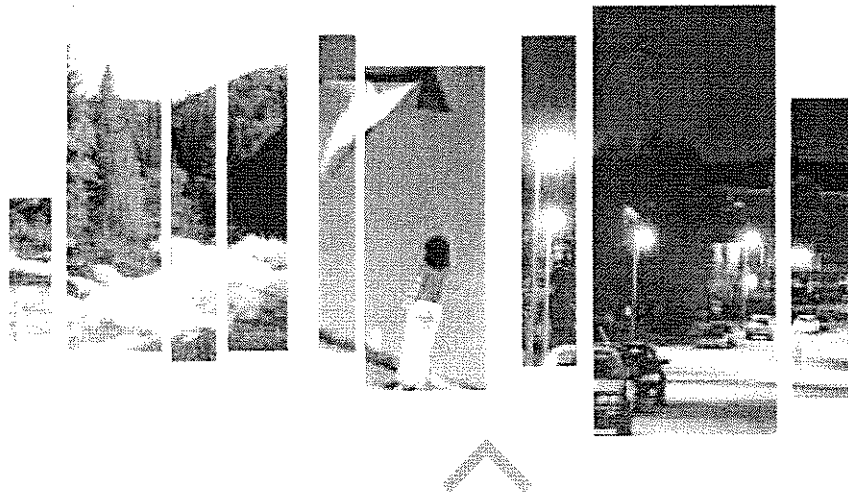


# Le secteur énergétique au Québec

## Contexte, enjeux et questionnements



Le texte de cette publication est disponible dans le site Internet  
du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs:  
[www.mrnfp.gouv.qc.ca/energie](http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/energie)

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2004  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004  
ISBN : 2-550-43356-4  
Code de diffusion : 2004-4002

This publication is also available in English.  
Distribution code: 2004-4003

## Table des matières

Table des matières	3
Liste des graphiques, des tableaux et des cartes	5
<b>1.0 Introduction</b>	<b>7</b>
<b>2.0 Le contexte et les grands enjeux énergétiques au Québec</b>	<b>9</b>
2.1 L'évolution récente du secteur de l'énergie au Québec et ses impacts	11
2.2 Les tendances lourdes du secteur énergétique	13
2.2.1 Un bilan guère diversifié	13
2.2.2 Des prix à la hausse	14
2.2.3 Les nouveaux impératifs du développement énergétique	14
2.3 Les enjeux de la question énergétique pour le Québec	15
2.4 La situation actuelle	17
<b>3.0 La sécurité énergétique du Québec</b>	<b>19</b>
3.1 Les enjeux	20
3.2 L'électricité	22
3.2.1 Les projets hydroélectriques	23
3.2.2 La diversification des moyens pour satisfaire les besoins en électricité	25
3.2.3 La fiabilité du réseau de transport d'électricité	29
3.2.4 Le chauffage de l'espace : la bonne énergie au bon endroit	30
3.2.5 Le cadre réglementaire et la concurrence à l'égard des approvisionnements	30
3.3 Les hydrocarbures	32
3.3.1 La dépendance en matière d'approvisionnements	32
3.3.2 La diversification des approvisionnements : le gaz naturel liquéfié	34
3.3.3 La diversification des approvisionnements : l'exploration et l'exploitation	34
3.3.4 La mise en valeur du potentiel pétrolier et gazier du golfe du Saint-Laurent	35
<b>4.0 Le développement économique et régional</b>	<b>37</b>
4.1 Les enjeux	38
4.2 L'électricité	39
4.2.1 Les grands projets hydroélectriques	39
4.2.2 Les petites centrales hydroélectriques	39
4.2.3 Le prix de l'électricité	40
4.2.4 L'énergie comme élément de politique industrielle	40
4.2.5 La place et le rôle des régions et des autochtones	41
4.2.6 Profiter des possibilités d'exportations	41
4.3 Les hydrocarbures	42
4.3.1 L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures	42
4.3.2 Le prix de l'essence	42
4.3.3 Le gaz naturel	44
4.3.4 Le propane	45
4.3.5 Le mazout	45
4.4 Les nouvelles technologies, l'innovation et le savoir-faire	46
4.4.1 Le rôle du Québec sur le plan international : la diffusion de son savoir-faire en énergie	46
4.4.2 L'éolien	46
4.4.3 Les nouvelles technologies et l'innovation	46
4.4.4 Les biocarburants et le biogaz	48
4.4.5 L'apport de l'efficacité énergétique au plan économique	49

<b>5.0 Le développement durable</b>	<b>51</b>
5.1 Les enjeux	52
5.2 Les principales préoccupations	53
5.2.1 La pollution atmosphérique	53
5.2.2 Les émissions de gaz à effet de serre (GES)	54
5.2.3 Les autres impacts environnementaux et sociaux	55
5.3 Le Québec dans le nord-est de l'Amérique	56
5.4 Les énergies renouvelables	57
5.5 Le rôle de l'efficacité énergétique	58
<b>6.0 Conclusion</b>	<b>61</b>
<b>Annexe: Les données sur le secteur énergétique</b>	<b>65</b>
La production et la consommation	66
Les usages des différentes formes d'énergie	67
Liste des sigles, des symboles et des acronymes	68

#### 4.2.5 La place et le rôle des régions et des autochtones

Le gouvernement du Québec souhaite notamment contribuer au développement des régions par la mise en valeur des ressources énergétiques, minières, forestières, fauniques et récréatives du territoire. Il entend miser sur les activités économiques engendrées par la présence de ces ressources en régions pour y favoriser les investissements et la création d'emplois.

Le Québec accorde également une place particulière aux communautés autochtones en matière de développement des ressources naturelles situées en région. L'objectif consiste à favoriser le développement socio-économique de ces communautés en leur proposant de participer davantage à la mise en valeur des ressources.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a recours à divers moyens, parmi lesquels figure la signature d'ententes avec des communautés ou nations autochtones. Il peut s'agir d'ententes-cadres, de déclarations de compréhension et de respect mutuels, d'ententes particulières ou d'ententes sectorielles. À cet égard, on peut mentionner l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec (la *Paix des Braves*), l'Entente de partenariat entre le Québec et les Inuits pour accélérer le développement économique et communautaire du Nunavik (entente *Sanarrutik*) et enfin l'Entente de principe entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. D'ailleurs, un comité ministériel présidé par le premier ministre du Québec a été formé pour encadrer les efforts de développement hydroélectrique dans le Nord québécois.

Globalement, ces ententes ont pour objectif de favoriser le développement économique et social des communautés concernées sans porter atteinte à celui de l'ensemble du Québec. Elles visent à assurer une plus grande prise en charge par les Autochtones de leur propre développement, sur la base d'un meilleur partage des responsabilités au niveau régional quant à la gestion des ressources. Elles engagent aussi le développement social de ces communautés et le respect de leurs valeurs ancestrales.

Par ailleurs, le cadre réglementaire actuel prévoit que le secteur privé peut participer aux appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution et s'impliquer dans la production hydroélectrique de 50 MW ou moins. Ce type d'aménagement peut constituer une façon intéressante pour le milieu de prendre en charge son développement économique.

#### 4.2.6 Profiter des possibilités d'exportations

Les exportations constituent une source importante d'enrichissement collectif. D'ailleurs, l'économie du Québec s'est développée notamment en tirant profit de ses exportations. Dans plusieurs domaines, elles ont contribué à créer de nombreux emplois, à susciter des investissements et à générer des revenus pour le gouvernement qui ont amélioré le bien-être de l'ensemble de la population. Le secteur énergétique est responsable d'une part significative de ces diverses retombées.

Dans le secteur de l'électricité, le Québec dispose d'un atout indéniable résultant de ses immenses réservoirs hydrauliques qui, jumelés à d'importantes interconnexions avec les marchés des États-Unis et des provinces voisines, lui permettent de saisir des occasions d'affaires intéressantes sur ces marchés. Ainsi, Hydro-Québec peut emmagasiner de l'énergie électrique disponible sur les marchés voisins à moindre coût pendant certaines périodes pour la revendre à prix avantageux à d'autres moments à des réseaux voisins. En outre, si les conditions d'hydraulicité le permettent et une fois la sécurité des approvisionnements des Québécois garantie, la marge de manœuvre non utilisée d'Hydro-Québec Production peut servir à réaliser des exportations (ventes nettes à l'exportation) sur les marchés voisins.

C'est ainsi que les exportations d'électricité ont contribué à notre enrichissement collectif au cours des dernières années. Ces exportations ont également constitué un apport fort positif à la qualité de l'environnement de la région du nord-est américain en permettant un moindre recours à des sources de production d'énergie polluantes comme les centrales au mazout ou au charbon.

Ces exportations peuvent nous aider à rejoindre à la fois nos objectifs économiques, sociaux et environnementaux tout en contribuant à nos équilibres budgétaires. En effet, au cours des quatre dernières années, c'est 1,7 milliard de dollars provenant des profits effectués sur les exportations d'électricité qui a été comptabilisé à titre de revenu par le gouvernement. Il importe de souligner que le gouvernement utilise ces revenus pour financer divers services publics (santé, éducation, services sociaux, etc.). Au Canada, l'Alberta, avec son pétrole et son gaz naturel, fournit d'ailleurs un exemple probant des effets positifs que la mise en valeur et l'exportation des ressources énergétiques peuvent avoir sur le développement économique et sur le financement des services publics.

L'un des attraits du secteur électrique réside dans les retombées que procurent les exportations au plan de l'enrichissement collectif. Il importe donc de s'interroger sur l'opportunité et les façons de dégager les marges de manœuvre qui permettraient, une fois les besoins en électricité des Québécois satisfaits, de recourir, lorsque la situation le permet, à des exportations rentables.